

Demande de permis unique pour le maintien en activité et l'extension d'un complexe cinématographique à CHARLEROI

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Maintien en activité d'un complexe cinématographique de 14 salles et extension comprenant la construction et l'exploitation d'une salle IMAX d'environ 400 places
<u>Localisation</u> :	Grand'rue, 141-143
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'aménagement communal concerté
<u>Demandeur</u> :	Empire s.a.
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	Pissart

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	13 mars 2017
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I ^{er} du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 ^{er} , § 1 ^{er} , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Le projet consiste en l'extension du complexe cinématographique existant. La Commission relève que ce projet améliore l'aspect esthétique de l'enveloppe extérieure des bâtiments existants permettant une meilleure cohérence urbanistique et une intégration du volume Imax comme élément d'appel visible depuis la bretelle de sortie de la N90.

La CRAT insiste pour que la recommandation de l'étude d'incidences relative à l'amélioration de l'esthétique des bâtiments existants soit suivie en vue d'assurer un ensemble plus harmonieux.

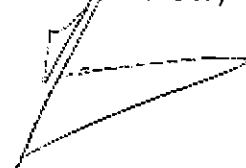
La CRAT souhaite sensibiliser les autorités compétentes sur le fait que l'élargissement des horaires d'ouverture du métro (dont la fermeture actuelle est à 20h) participerait de manière favorable à l'utilisation des transports en commun pour accéder à ce type de projet et donc, de réduire le nombre de voitures au centre de Charleroi.

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de Bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de manière approfondie les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président